
LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Chers étudiants,

Conscients qu'une partie substantielle du travail à fournir pour réussir l'examen d'entrée à l'école des avocats est un travail méthodologique, nous avons décidé, avec l'équipe Cap'Barreau, de vous offrir des fiches de méthodologie pour chaque épreuve du CRFPA.

C'est sans aucune hésitation que l'équipe Cap'barreau a accepté de vous offrir ces fiches lorsque je leur ai demandé, parce que eux comme moi, nous avons pour engagement de favoriser la réussite de toutes et de tous à cet examen.

Faites en bon usage, et donnez nous de vos nouvelles, en espérant que vous nous annoncerez une bonne nouvelle en décembre !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux respectifs.



@remy.dandan



Rémy DANDAN



@capbarreau



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Le but

Il s'agit de rédiger une note brève à partir de documents nombreux et denses, dans un temps relativement court.

Précisions

La note de synthèse doit être rédigée en **cinq heures**, à partir de documents relatifs aux aspects juridiques des problèmes sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde actuel.

Attention : la limite de quatre pages ne doit pas être dépassée.

La **qualité rédactionnelle** est prise en compte.

Il est fortement recommandé d'avoir recours à un **plan apparent**

Le dossier documentaire peut comprendre des documents divers (articles de doctrine, textes normatifs, arrêts, articles de presse, extraits d'ouvrages, cette énumération étant purement indicative). **Le dossier ne devrait pas dépasser 20 documents et 30 pages, sans que ces limites soient impératives.**

La note de cette épreuve est affectée d'un **coefficient 3**.



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Phase 1 : la lecture du sujet et la première approche du dossier (30 minutes)

But : il s'agit d'appréhender le sujet pour cerner les éventuelles attentes des correcteurs sur le fond et pour anticiper les problématiques qui pourraient être soulevées par le sujet.

Ainsi, il convient de :

- **Détacher le plan** du dossier et garder le à portée de main
- **Étudier l'intitulé du sujet**
- **Étudier le plan du dossier à synthétiser**
- **Classer les documents documents** : d'abord par catégorie puis par date
 - 1ère classification : **par catégorie** : 1) la presse, 2) la doctrine (repérez le document maître), 3) la JP (regrouper les décisions du même ordre de juridiction), 4) les textes législatifs ou réglementaires, 5) les autres textes

N.B : Utiliser les titres des documents peut vous aider à les classer et sous classer en différentes rubriques, ce qui sera une aide précieuse au moment de la construction du plan.

- 2nde classification : **par date** (du plus récent au plus ancien)

Pour résumer, l'ordre de lecture se détermine de l'article de presse le plus récent, au texte de votre dernière catégorie le plus ancien.



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Phase 2 : la lecture du dossier et la synthèse des documents (2h)

C'est la partie critique !

Il s'agit de lire vite et donc de choisir ce sur quoi il faut porter notre attention, et ce sur quoi notre lecture doit être transversal. Il est idéal de limiter le temps de lecture du dossier à 1h30/2h.

Il faudra **noter uniquement les idées directrices** qui vous permettront de construire votre plan, et de composer vos parties.

Gardez plusieurs choses en tête lors de vos différentes lectures :

- Le temps qui vous est imparti
- Le sujet de la note de synthèse
- La nécessité de trouver l'accroche pour votre introduction

Pour la prise de note :

- Soit vous repérez dès le départ les idées directrices, que vous notez sur une feuille annexe (dans un tableau par exemple) avant d'inscrire les éléments intéressants de chaque document dans la partie dédiée à l'idée directrice identifiée.
- Soit vous notez les éléments intéressants de chaque document les uns à la suite des autres (dans un tableau par exemple en 3 colonnes : 1) document ; 2) Nature du document ; 3) éléments notés).



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Phase 3 : L'élaboration du plan (1h)

L'élaboration du plan doit permettre au correcteur de vérifier que vous avez cerné la problématique et les idées directrices qui permettent d'y répondre.

La problématique doit être déterminée sans forcément être posée sous forme de question.

L'élaboration du plan et des titres doit répondre aux objectifs suivants :

- Être **apparent** (I et II ainsi que les sous-parties). Mettez le plan en évidence (en soulignant les titres par exemple).
- Comporter 2 parties et 2 sous-parties **équilibrées**
- Être **cohérent** avec le sujet
- **Répondre à la problématique soulevée**
- Mettre en évidence la **bonne compréhension** du sujet et les idées directrices repérées
- Mettre en évidence une véritable **démonstration** (ça reste un devoir d'analyse) et pas une simple énumération d'idées que vous avez relevées
- S'appuyer sur le libellé du sujet

RASSUREZ-VOUS : il n'y a pas qu'un seul plan possible. Plusieurs plans peuvent répondre à ces objectifs.



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Phase 4 : La rédaction (1h15)

La rédaction doit répondre au sujet, à la problématique, reprendre les idées directrices et ne doit pas comporter d'éléments de connaissances personnels.

Il n'est donc pas nécessaire de déployer de grands efforts d'élaboration de phrases, alors que certains IEJ conseillent d'ailleurs la paraphrase.

N'oubliez pas qu'une lecture ne peut être agréable que si la **rédaction est claire, juste et concise.**

Quelques conseils :

- N'alignez pas vos titres et sous-titres, laissez un alinéa pour bien les distinguer
- A l'intérieur des parties, revenez à la ligne à chaque idées.

Surtout ne rédigez pas votre note au brouillon, sinon soyez sûr que vous manquerez de temps et que vous ne terminerez pas votre note.



PAR RÉMY DANDAN

LA NOTE DE SYNTHÈSE

Fiche de méthodologie



Phase 5 : la relecture (15 minutes)

La relecture de votre note de synthèse est une étape décisive, trop souvent négligé, qui laisse place à trop d'étourderies responsables de points perdus.

Pourtant comme vous le savez, cet examen peut se jouer à un rien, alors ne négligez pas la relecture !

A la fin de la rédaction, RELISEZ-VOUS et vérifiez ainsi que :

- Vous n'avez pas fait de **fautes d'orthographe ou de conjugaison**
- Vous avez bien **citer tous les documents** (entre parenthèses et en les ayant soulignés)

Courage !

Rémy DANDAN et l'équipe Cap'Barreau

Avocat et enseignant



PAR RÉMY DANDAN